

## **NOTRE RENCONTRE, le 26 octobre 2018, AVEC LES DIRIGEANTS DE L'UNESCO-GÉOPARC DES MONTS D'ARDECHE**

Dans le cadre de la poursuite de nos travaux, en vue de l'obtention d'une labellisation UNESCO-Géoparc des Maures, nous nous sommes déplacés en Ardèche.

### **Notre 1ère étape :**

L'invitation à VALS les BAINS, au restaurant le Vivarais, de l'hôtel Elvie, par Monsieur Jean Claude FLORY, Député Maire de VALS les BAINS et Conseiller Régional Auvergne Rhône Alpes.

Nous avons pu apprécier la qualité de la table et le talent du Chef Cuisinier, Stéphane POLLY, ainsi que la cordialité de l'accueil de notre hôte.

Monsieur FLORY nous a encouragé dans la poursuite de notre démarche de demande de labellisation pour notre territoire des Maures, auprès de l'UNESCO et s'est engagé à nous soutenir.

### **Notre 2ème étape :**

Comme prévu, nous nous sommes ensuite rendu à JAUIJAC, plus précisément à la maison du Parc Naturel Régional, érigée au pied du dernier volcan éteint du Vivarais, "la coupe de Jaujac".

Dans ce lieu, une grande demeure chargée d'histoire, située à quatorze kilomètres de Vals les Bains, nous attendaient Madame Lorraine CHENOT, Présidente du Parc Naturel Régional et du Géoparc, des Monts d'Ardèche.

Monsieur Jean Daniel BALAYN Administrateur et Monsieur Nicolas KLEE, en charge du montage du dossier de demande de labellisation.

Madame CHENOT et Monsieur KLEE, ont évoqué leur parcours pour accéder à ce label.

### **➤ A partir du printemps 2012, jusqu'en septembre 2014, définition d'une méthodologie d'approche :**

- Dans la continuité de la labellisation UNESCO de la Grotte Chauvet, la nécessité est vite apparue, pour le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, fort d'un patrimoine géologique d'intérêt mondial, de se lancer également dans la démarche de labellisation UNESCO-Géoparc.

Ainsi, l'instruction d'une demande de ce label est apparue comme une évidence, pour lancer des projets de développement du PNR.

Ce dernier est donc devenu la structure porteuse du Géoparc.

- En complément des 53 "géosites" ("sites d'intérêt majeur" dans lesquels tous les âges sont représentés depuis 550 millions d'années : volcans, cascades, coulées basaltiques, traces de dinosaures ou chaos granitiques) identifiés par des Scientifiques et des Universitaires, pour leurs caractéristiques esthétiques, scientifiques et pédagogiques, ont également été mis en valeur le volcanisme et le thermalisme propres à ce territoire.

Ces sites se sont vu aménagés en sentiers, équipés en panneaux d'interprétation et un parcours artistique d'art contemporain a été réalisé, en écho à la grotte, pour accompagner la lecture des paysages géologiques et comprendre l'histoire de la terre et l'histoire humaine.

- Afin de compléter leurs démarches pour constituer le dossier de validation du projet, trois visites d'UNESCO- Géoparc ont été réalisées : deux en France, celui des Bauges en Savoie et celui de Haute Provence à Dignes, et pour l'Europe, le Géoparc d' Arouca, au Portugal.

- **Septembre 2014** : obtention du label UNESCO Géoparc, les Inspecteurs internationaux, en charge de son attribution, ont conclu par un avis favorable, en demandant à l'équipe de développer plus amplement et mettre en avant, la partie relative à la présence des dinosaures et leurs cousins, durant la période du trias.

- **Septembre 2018** : L'UNESCO Géoparc des Monts d'Ardèche vient d' effectuer sa demande de revalidation au réseau (la procédure s'effectuant tous les 4 ans). Actuellement 7 Géoparc sont labellisés en France.

Nicolas KLEE nous a précisé que chaque année, pour les nouveaux postulants, deux dossiers de candidatures sont sélectionnés et examinés par le Comité National UNESCO des Géoparc de France, ce dernier en retient un seul pour concourir à la labellisation.

**Il est donc impératif de présenter une candidature, avec un dossier parfaitement étayé.**

➤ **Nos interlocuteurs ont ensuite évoqué certaines préconisations et retours d'expériences pour nous aider à poursuivre notre démarche :**

- Madame CHENOT nous a expliqué que notre statut associatif présentait actuellement un réel intérêt pour constituer la structure porteuse.

En effet, les Inspecteurs de l'UNESCO, chargés de l'instruction du dossier de candidature, sont sensibles aux initiatives émanant de particuliers, plutôt qu'à celles émises par des structures territoriales.

Nicolas KLEE a évoqué le fait, que ces derniers sont également très attentifs au potentiel d'action de la structure porteuse, à la fois dans son organisation sur le terrain, ainsi que sur sa capacité financière.

A ce titre, il serait opportun de justifier la participation et le soutien, d'une collectivité territoriale importante et crédible en matière d'aides, financière et participative.

- Madame CHENOT nous a conseillé également "**de commencer à faire**", c'est à dire conduire des actions sur le territoire :

- travail de terrain par l'inventaire de l'existant,
- médiation scientifique et culturelle auprès de différents publics,
- mise en place d' actions d'information et de valorisation en direction des populations et de la jeunesse (écoles primaires, lycées, collèges),
- création d'un musée de la géologie, d'une maison ou centre d'interprétation,
- mise en place d'animations diverses et variées.

**Il s'agit de construire une visibilité, si possible avec l'appui de Communautés de communes, ou Syndicats mixtes.**

Elle a expliqué également, qu'il est important, en parallèle du montage du dossier, de réfléchir sur les **géosites, le géotourisme et les géoproducts**.

Cette réflexion devant conduire à la sensibilisation et l'approbation, par la population locale, d'un sentiment d'appartenance au territoire et de son fort potentiel pour obtenir la labellisation.

- Nicolas KLEE nous a précisé qu' ils ont mis en place un Comité scientifique et un Comité de pilotage.

Un bureau d'études à également été sollicité, afin de constituer les éléments du dossier de candidature.

**Par ailleurs, il a indiqué qu'après l'obtention du label en 2014, l'UNESCO a préconisé la mise en place d'un plan d'actions comprenant 22 actions, dont 4 à réaliser la première année, sur 3 axes : "mieux connaître, mieux valoriser, mieux préserver".**

#### ➤ Informations diverses :

- Nous avons demandé quelles étaient les retombées du réseau UNESCO, en matière de fréquentation touristique.

Nicolas KLEE a expliqué que la mise en réseau des labellisés est très récente (2015) et qu'il est donc difficile d'en évaluer un retour de notoriété.

Cependant, les différentes enquêtes menées auprès de la clientèle, depuis trois ans, indiquent à ce jour une augmentation de fréquentation de 20%, selon des indicateurs basés sur 3 méthodes d'évaluation (données des flux de téléphonie mobile, comptage routier et durée des séjours, par enquêtes croisées avec le CDT et la clientèle des géosites)

- Madame CHENOT et Nicolas KLEE nous conseillent d'informer rapidement le Comité National des Géoparc UNESCO de France (actuellement 7 membres), de notre souhait de formaliser notre candidature, par une lettre d'intention.

Pour la réunion de ce Comité, tenue le 22 novembre dernier, ils se sont engagés à leur parler de notre démarche.

Madame CHENOT nous a indiqué que dans le cahier des charges du réseau UNESCO Géoparc, l'assistance aux postulants est obligatoire et qu'elle est prête à se déplacer pour assister à l'une de nos prochaines réunions.

Elle nous propose également de garder le contact afin de répondre à toutes nos questions, nous conseiller et appuyer notre démarche.

Nous l'avions donc convié à cette assemblée générale, malheureusement elle n'était pas disponible, mais elle reste prête pour une date ultérieure.

En résumé, comme vous avez pu le constater, cette journée a été riche d'enseignement pour la réalisation de notre objectif et elle nous a conforté dans la poursuite des démarches déjà engagées, qui semblent toutes aller dans le bon sens.

Merci pour votre attention.